DECLARATION

Le **Cadre National de Concertation pour le Changement** (CNCC) prend solennellement la parole ce jour pour s'adresser, en premier lieu, au Président du Conseil des ministres, puis au vaillant peuple togolais.

I. AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé,

Le 08 novembre 2026, à Tsévié, le régime que vous dirigez a, une fois de plus, gravement porté atteinte à l'exercice de la liberté de réunion, droit fondamental reconnu au peuple togolais.

Le meeting organisé par le CNCC s'est heurté à un véritable dispositif de persécutions administratives et policières. Il ne s'agit ni d'un incident isolé ni d'un simple excès de zèle de certains responsables administratifs locaux. Ces agissements traduisent, au contraire, une pratique systématique de restriction des libertés, caractéristique d'un pouvoir autoritaire qui piétine, avec un mépris affiché, les principes et les valeurs universellement reconnus et, par ailleurs, consacrés par la Constitution de 1992, ainsi que les aspirations les plus légitimes du peuple togolais à la liberté et à la démocratie.

Depuis que le CNCC a entrepris d'aller à la rencontre des populations, à travers des meetings et des conférences publiques, afin de leur expliquer les conditions de l'avènement de la 5ème République et la portée de l'arrêt de la Cour de justice de la CEDEAO ayant qualifié les faits dénoncés de changement anticonstitutionnel de gouvernement, votre système n'a cessé de multiplier les entraves et les manoeuvres d'intimidation parmi lesquelles :
- l'imposition d'exigences bureaucratiques, notamment la production d'attestations de mise à disposition des sites de rassemblement ;
- le déploiement disproportionné des forces de l'ordre, qui soumettent les militants en route vers les lieux de rassemblement à des contrôles et à des demandes de documents de toutes sortes ;
- les obstacles matériels délibérément dressés à la circulation des véhicules transportant les militants ;
- les intimidations exercées sur des citoyens pacifiques désireux de prendre part à un rassemblement politique ;
- l'arrestation arbitraire de nombreux militants menottés et conduits au poste où ils sont embastillés ;
- le refus de certains maires de mettre des sites à disposition, sous le prétexte de prétendues contraintes d'agenda ou d'impératifs liés à la gestion locale.

Monsieur le Président du Conseil des ministres,

Votre pouvoir révèle, chaque jour davantage, sa peur panique de la contradiction et du débat démocratique.
Dès lors, plusieurs interrogations interpellent notre pays :
- Jusqu'à quand notre pays demeurera-t-il ce territoire d'exception où l'exercice des libertés fondamentales d'association et de réunion est traité comme un crime de lèse-majesté ?
- Jusqu'à quand le Togo restera-t-il la propriété d'une minorité prédatrice qui accapare les ressources nationales au détriment de l'immense majorité de ses citoyens ?
- Jusqu'à quand notre pays continuera-t-il d'incarner le symbole de la dictature la plus abjecte, des élections frauduleuses, de la corruption systémique, d'une justice inféodée, d'une jeunesse sacrifiée et d'un refus obstiné de l'alternance démocratique ?

Il importe de vous le rappeler : la liberté de réunion et d'association n'est pas une faveur que votre pouvoir daigne accorder aux citoyens. Elle constitue un droit fondamental et inaliénable que nul pouvoir ne saurait confisquer.

À Tsévié, vous avez une nouvelle fois tenté d'étouffer le débat démocratique et de réduire au silence les voix qui contestent votre gouvernance.

La répétition de ces actes liberticides révèle une volonté délibérée de maintenir les citoyens sous le joug de l'intimidation et de la peur. Elle revient à transformer le territoire national en une véritable caserne à ciel ouvert, où toute voix discordante est considérée comme une menace pour la survie d'un régime manifestement aux abois.

Plutôt que de tirer les conséquences de l'arrêt de la Cour de justice de la CEDEAO, de s'y conformer et de rétablir le peuple togolais dans l'exercice de sa souveraineté, votre gouvernement, qui a d'ailleurs reçu un rappel à cet effet, s'enferme dans des manoeuvres absurdes, des arguties juridiques et des controverses doctrinales aussi stériles que vaines.

Le peuple togolais n'attend ni des échappatoires juridiques ni des débats sans fin. Il attend le respect du droit, la restauration de ses libertés et le rétablissement de sa souveraineté.

II. AU VAILLANT PEUPLE TOGOLAIS

Ce mépris ouvertement affiché à l'égard des libertés fondamentales ne traduit nullement la force des dirigeants qui nous gouvernent. Il révèle, bien au contraire, leur fébrilité et leur peur de perdre le pouvoir.

Un pouvoir sûr de sa légitimité n'a besoin ni de barrages policiers, ni de gaz lacrymogènes, ni de mesures administratives abusives pour faire face à la contradiction et au débat public.

En s'acharnant ainsi contre le CNCC et les citoyens qui aspirent au changement, les autorités ne font qu'apporter la preuve de leur faillite politique et morale.

Que cela soit clairement entendu : les intimidations et les entraves de Tsévié ne viendront pas à bout de notre détermination ni de notre soif de justice et de liberté. Chaque meeting entravé, chaque rassemblement empêché et chaque droit bafoué ne fait que renforcer la conviction que le système RPT-UNIR, inapte à se soumettre aux exigences démocratiques, cherche à se maintenir par la contrainte et à préserver des privilèges d'un autre âge.

Peuple togolais,

L'heure n'est plus aux seuls communiqués d'indignation. Le réveil citoyen est désormais une exigence impérieuse. Le Togo appartient à tous ses enfants et ne saurait être confisqué par une caste qui s'abrite derrière les forces de répression et les arrêtés administratifs pour perpétuer sa domination.

Halte au musellement des libertés ! Halte à la confiscation de la souveraineté populaire !

À Tsévié, vous avez donné une belle illustration de la résistance pacifique face à l'injustice et à l'arbitraire. Par votre calme, votre courage et votre détermination, vous avez bravé les multiples entraves dressées sur votre chemin pour permettre la tenue de ce meeting.

De la diaspora à Tsévié, les forces de résistance ont également manifesté leur solidarité et leur volonté commune de faire face aux manoeuvres d'intimidation et de répression.

Le CNCC adresse ses vifs et chaleureux remerciements à toutes les femmes, à tous les hommes, aux jeunes, aux journalistes et plus généralement, à toutes celles et à tous ceux qui, par leur engagement et leurs contributions diverses, ont oeuvré au succès de ce meeting et apporté leur soutien aux forces de résistance.
À toutes les vaillantes filles et à tous les vaillants fils du Togo, nous adressons notre reconnaissance et nos encouragements.

La résistance citoyenne doit s'amplifier. La lutte pour la reconquête de nos libertés et le rétablissement de la souveraineté du peuple doit désormais s'intensifier, sans relâche.

C'est dans cet esprit que le CNCC lance un appel solennel à toutes les Togolaises et à tous les Togolais et les invite à prendre massivement part au grand meeting populaire qu'il organise à Lomé, le dimanche 13 décembre 2026, pour réaffirmer haut et fort leur rejet de la dictature, leur attachement aux libertés fondamentales et leur volonté inébranlable de reconquérir la souveraineté nationale.

Ensemble, mobilisons-nous ! Ensemble, résistons ! Ensemble, reconquérons nos libertés et notre souveraineté !

Vive le peuple togolais !
Vive le Togo libre, démocratique et souverain !

Fait à Lomé, le 13 novembre 2026

Novation Internationale · ADDI · ANC · F.D.R · PSR · SYNERGIE TOGO · CNCC

#Nonàla5eRépublique #ResistanceTogo